

## ASSEMBLEE GENERALE EN DISTANCIEL

### DU 6 FEVRIER 2021

**Début** : 9h30

#### **Clubs présents :**

Armagnac Aviron Club, Association Collioure Sportif Aviron, Association Nautique Catalane, Association sportive Villemurienne, Aviron agathois, Aviron Balaruc, Aviron Beaucaire, Aviron Cadurcien, Aviron Club Albigeois, Aviron Club Biterrois, Aviron Club Cajarcois, Aviron club de Saint Gilles, Aviron club du Bassin de Thau, Aviron club du Ponant La Grande Motte, Aviron Club Grisollais, Aviron club de Moissac, Aviron Douellais, Aviron du Bocage, Aviron Launac, Aviron Lauragais, Aviron Nouvellois, Aviron Sétois, Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi, Aviron Toulousain, Barcarems I Velas, Bouillac Aviron Club, Bressols Aviron Club, Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretfond, Club d'Aviron de Mauguio-Carnon , Club Olympique Carbonnais, Emulation nautique de Toulouse, Montpellier Université Club Aviron, Montpitol Aviron club, Perpignan aviron 66, Port Sud Aviron Ramonville, Rieux Volvestre, Société Nautique d'Almayrac, Société Nautique Côte Vermeille, Toulouse Aviron Sports et Loisirs , Toulouse Pierre Paul Riquet, Toulouse Université Club, Union Nautique Montalbanaise, Villefranche Renneville - Aviron Club du Lauragais.

43 clubs présents

#### **Appel des clubs et vérification des pouvoirs**

Armagnac Aviron Club (2 voix), Association Collioure Sportif Aviron (1 voix), Association Nautique Catalane (1 voix), Association sportive Villemurienne (3 voix), Aviron agathois (3 voix), Aviron Balaruc (2 voix), Aviron Beaucaire (4 voix), Aviron Cadurcien (4 voix), Aviron Club Albigeois (3 voix), Aviron Club Biterrois (3 voix), Aviron Club Cajarcois (2 voix), Aviron club de Saint Gilles (2 voix), Aviron club du Bassin de Thau (2 voix), Aviron club - La Grande Motte (4 voix), Aviron Club Grisollais (3 voix), Aviron club Moissac (3 voix), Aviron Douellais (2 voix), Aviron du Bocage (3 voix), Aviron Launac (2 voix), Aviron Lauragais (1 voix), Aviron Nouvellois (1 voix), Aviron Setois (4 voix), Aviron Terre de Camargue le Grau du Roi (2 voix), Aviron Toulousain (7 voix), Barcarems I Velas (2 voix), Bouillac Aviron

Club (2 voix), Bressols aviron club (3 voix), Cercle Nautique Grenade et Castelnau d'Estretfond (3 voix), Club aviron de Mauguio-Carnon (4 voix), Club olympique Carbonnais-section nautisme (1 voix), Emulation nautique de Toulouse (4 voix), Montpellier Université Club Aviron (4 voix), Montpitol Aviron Club (2 voix), Aviron club Perpignan Aviron 66 (3 voix), Port Sud Aviron Ramonville (4 voix), Société Nautique d'Almayrac (2 voix), Société Nautique Côte Vermeille (1 voix), Toulouse Aviron Sports et Loisirs (6 voix), Toulouse Pierre Paul Riquet (1 voix), Toulouse université club (6 voix), Union Nautique Montalbanaise (4 voix), Villefranche Renneville - aviron du Lauragais (3 voix)

Après examen des pouvoirs : 119 voix exprimées sur 134

Le quorum est atteint, l'assemblée générale peut se tenir, délibérer et voter

Un moment de silence est observé à la mémoire des personnes qui nous ont quittés en 2020.

Françoise DATAS, Armagnac Aviron Club  
Pierre JANTAL, Aviron Cadurcien  
Claude COLLIERE, CTS Midi-Pyrénées retraité  
Victor AUDAR, ASVillemur Aviron

### **1 - Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 15 février 2020**

Approuvé à l'unanimité

### **2 - Rapport du président**

Cf annexe 1

Echanges entre les délégués :

Rapport approuvé à l'unanimité

### **3 - Approbation des comptes annuels, quitus au comité directeur et affectation du résultat**

Le trésorier présente son rapport :

Sur le fonctionnement :

- moins de dépenses : Il a été réalisé moins de stages avec hébergement et quelques stages à la journée pour compenser;
- des subventions sollicitées comme une année « normale » : 63 000 € de subvention sur la partie fonctionnement
- La FFA n'a pas versé l'aide pour la coupe des Régions mais a versé une « aide COVID »

- Trésorerie de 197 619,12 €

Sur l'investissement :

- achat d'un 4, prévu dans le budget prévisionnel 2020 (21 204 €)
- achat d'un wattbike pour le Pôle (3 696,30 €)
- achat de bateaux mer (63 000 €)

Questions :

André Pérrot : Quel est le montage financier de la rémunération du TSR ?

Rep JPL : Les charges indiquées correspondent à un trimestre (7 113 €) - 12 500 € de subventions (ANS + FFA) obtenues pour la rémunération du TSR et pour les frais des CTS. L'emploi pour 2020 est donc surcouvert. Le TSR est financé au travers d'une aide fédérale, une aide de l'ANS et les cotisations des clubs pour le reste à charge.

André Pérrot : Il y a des aides de l'Etat sur la perte des licences, peut être demander ces aides ? Il a des aides de la Région.

Rep JPL : Un gros travail est effectué par la ligue sur les demandes de subvention - c'est un gros travail en amont et après dans le suivi. Par exemple, le suivi des dossiers de la région demande beaucoup de suivi car les versements de subvention ne se font pas en une seule fois, et il faut également relancer régulièrement.

Christian Van Den Berghe rejoint l'assemblée générale à 10h30

Il s'excuse, il y a 3 assemblées générales en même temps

Il rappelle qu'il est important de rester connecté avec le territoire, la base, dès que la ligue aura les noms de l'ensemble des présidents des commissions il demande à Luc Poncelet de les communiquer afin d'assurer une connexion avec les présidents des commissions fédérales. C'est important de travailler ensemble (FFA-ligue-cd et clubs). Ces commissions fédérales regroupent une centaine de personnes.

Travail avec le trésorier : Lors de la passation de pouvoir, Jean Jacques Mulot a informé le nouveau président que la fédération allait devoir s'acquitter d'un impôt sur les bénéfices de 70 000 à 80 000 euros. Après avoir revu la copie, il pense que le montant de cet impôt ne sera plus que de 2 à 3 000€.

Ce travail ne peut se faire avec Didier Marchandau (trésorier sortant de la fédération), qui est dans le coma depuis 3 semaines (Covid). Les comptes 2020 seront approuvés lors de l'assemblée générale du 20 mars 2021. Pour réduire ce montant d'impôt, la FFA va créditer les comptes licences et cotisation des clubs à hauteur de 55 000€.

Indoor : résultat incroyable - la FFA a été transformée en centre névralgique informatique - Sur ces deux jours de compétition, il a été observé un peu moins de 2% de bugs - il est rassurant pour les nouveaux élus de pouvoir s'asseoir sur autant de compétences et d'expériences au sein de la FFA

Nouveau DTN au 1<sup>er</sup> avril 2021 : Le président de la FFA n'a pas souhaité se positionner sur le renouvellement du contrat de 2 ans du DTN actuel. Patrick Ranvier retournera donc dans son corps d'inspecteur général au ministère de la jeunesse et des sports. Pour la 1<sup>ere</sup> fois un président de fédération a co-écrit la fiche de poste d'un DTN avec le ministère (d'habitude c'est le ministère seul qui définit le poste). Il est prévu qu'il y ait un directeur des équipes de France. Le DTN ne s'occupera pas du haut niveau, ce sera le travail du directeur des équipes de France. Le DTN s'occupera donc du développement, de la formation, recherche de partenariat, développement de toutes les pratiques qui permettra d'aider les structures déconcentrées (ligue, comité départementaux et clubs). Il demande donc à Luc de lui envoyer le nom des présidents de commission afin de travailler main dans la main.

Annulation des régates : Elles sont annulées jusqu'en mai 2021. Comme pour la FISA, la FFA se donne un buffer de 2 mois pour annuler les manifestations en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et des protocoles de pratique. La coupe de France des régions est reportée aux vacances de Toussaint. Les décisions ont été prises ensemble avec les présidents de ligue. Le terrain doit être partie prenante dans ces décisions importantes pour tous (ligue, CD et clubs).

Service dédié aux clubs : il va être monté, créé dans les prochaines semaines. Jusqu'à présent ce service était assuré par Gilles Purier, DTN adjoint, quand il avait le temps, homme de talent et d'expérience.

Pratique collective : il a dîné la semaine dernière avec la ministre des sports, Roxana Maracineanu. Il lui a demandé d'assouplir les règles sanitaires concernant la pratique de l'aviron en 4 et en 8. Cette demande avait été faite par Patrick Ranvier par écrit. Il l'a fait vendredi et il a recommencé lundi auprès de Jean Michel Blanquer, lors de la signature de la convention pour 4 ans qui unit le ministère de l'éducation nationale et la FFA. Le ministre l'a bien entendu, il est d'autant plus à l'écoute, qu'il a fait de l'aviron, Christian espère que l'on pourra avoir un assouplissement dans les prochaines semaines, pour pouvoir ramer en bateau long, quand nous voyons que la pratique de certains sports avec contact est autorisée, il ne comprend pas cette position. Nous serons informés des évolutions.

Il se tient à notre écoute, il rappelle qu'il est disponible pour tous, joignable par téléphone, SMS ou par mail. Ne pas hésiter à lui laisser des messages : il vous rappellera.

Cédric Berrest intervient pour lui demander de parler du plan de relance de la communication.

Président de la FFA : il est prévu un retour vers les clubs de 55 000 € (somme provisionnée sur les comptes 2020 de la FFA), et pour la rentrée de septembre, la réalisation d'un gros projet de communication sous la forme d'un spot TV. La FFA a provisionné entre 140 000 à 150 000 € acceptés par le commissaire aux comptes. Ce projet est suivi par Pauline Parsy et Bénédicte Ouvry dont c'est le métier. Les négociations avec les régies publicitaires vont être engagées, afin de payer le moins cher possible et également optimiser les périodes d'antenne pour s'assurer de l'impact de cette campagne auprès de publics ciblés. Une piste sera également explorée pour des spots dans les TGV, les grandes lignes. Tous les moyens pour faire parler de notre discipline seront étudiés. Espérons que les bons résultats des rameurs à Tokyo pourront nous aider.

Philippe Cadiot : à propos des prochaines compétitions au mois d'avril, ils sont 2 clubs d'Occitanie dans ce cas, cela ne sent pas très bon, il est important de savoir vis à vis des partenaires locaux. Il souhaite connaître le rythme de décision  
Rep Président de la FFA : 2 mois à l'avance comme pour la FISA, donc mi-février pour mi-avril.

Max Farenc au sujet des championnats de France mer souhaite avoir le retour du comité directeur d'hier

Rep Président de la FFA : il comprend la décision du club d'Agde dont les derniers éléments ont bien été exposés par Richard Mouchel. La FFA s'accorde un temps de réflexion pour donner son avis sur le sujet.

Benoit Jantal : il indique qu'il est président et questionne le Président de la FFA sur le Maif Indoor à 15€/rameur, combien a coûté ce championnat à la FFA ?

Rep Président de la FFA : 50 000 €. La FFA a fait appel à deux prestataires, un en Hollande pour le chronométrage, et un en Angleterre pour la régie TV. Luc Poncelet précise que cela coûte aussi cher que l'organisation en présentiel.

Président de la FFA : truc extraordinaire, toutes les fédérations nous ont suivi ; il y a eu énormément de passage TV, sur les réseaux sociaux, des choses sont à améliorer et peut être du business à faire dessus par l'inclusion de spots publicitaires. Des stars du Rugby et Foot ont contacté la fédération pour participer...

Les athlètes avaient faim de compétition, d'en découdre. La FFA est ravie du résultat. Pour Benoit, si cela a fait parlé de l'aviron, c'est parfait.

Maxime Dalmon : Pourquoi la FFA ne prélève pas moins, prélever pour le rendre aux clubs, autant ne pas prélever

Rep Président de la FFA : ces 55 000 € font partis du budget 2020 ; ils seront donc reversés car les comptes sont excédentaires (pour rappel l'an dernier définit de 13 400 €), ceci ne pourra se faire qu'une fois les comptes 2020 approuvés en AG.

Quelques jours après son élection, le Président de la FFA a découvert que la MAIF nous réclamait 114 000 € ; elle considérait que la FFA n'avait pas remplie sa part de contrat de partenaire par manque de visibilité, par manque de compétition.

Comme Le Championnat de France MAIF Indoor 2021 a été un succès avec une forte audience médiatique, lors de la réunion que le Président de la FFA a eu avec le Président de la MAIF il y a 3 jours, il ne lui a pas réclamé les 114 000 €. Le Président de la MAIF était ravi de la façon dont la FFA avait couvert le MAIF Indoor 2021. La MAIF avait beaucoup fait pression sur la FFA ces derniers mois à tel point que la FFA pensait ne pas avoir un renouvellement du contrat ; celui-ci a été renouvelé pour 250 000 € jusqu'au 31 décembre 2021. Reste à poursuivre le travail pour augmenter ce chiffre pour 2022, 2023 et 2024. Grâce à cette promotion de l'aviron à la TV et autres médias, sur les réseaux sociaux, au travail réalisé, la MAIF ne nous a pas réclamé l'argent comment elle l'a fait auprès des autres fédérations de basket, athlétisme.

André Perrot poursuit en considérant qu'il y aura des retombées en clubs ; C'est déjà une bonne chose qu'il y ait eu des animations en clubs ; cela permettra d'attirer des adhérents à nous, de bien les recevoir

Martine Agrech (Club de Cajarc) : la saison dernière le club a perdu 6 adhérents, il y a eu quelques adhérents mais avec les crues et le Covid, certains adhérents souhaitent ne pas reprendre leur adhésion - le club se trouve donc dans une situation financière un peu difficile : est-ce que le club peut avoir une aide ? le club peut-il au moins avoir une aide de la FFA ? Le club a également souffert des crues, une aide supplémentaire de la part de la MAIF ne pourrait-elle être envisagée ?

Rep Président de la FFA : à l'instant : La FFA de manière globale enregistre une baisse -15% de licenciés, mais pour d'autres fédérations (judo) c'est pire et certaines sont presque sous tutelle du ministère (perte de 200 000 licenciés).

Une aide de la part de la FFA a été effectuée à hauteur de 270 000 € en 2020. Cette aide au soutien sera complétée par une aide en direction des clubs de 55 000 €

Côté MAIF, il ne faut pas espérer grand chose même si le taux de sinistralité a baissé considérablement, pas de compétition, peu d'activité, pas de casse. Il faut savoir que le gain est de 2 milliards d'euros pour l'ensemble des assureurs français, la MAIF a donc de l'argent mais elle n'envisage pas de ristournes. La FFA ne peut rien de plus. Le remboursement interviendra que fin mars 2021. Il ne peut rien également sur les dégâts engendrés par les crues. La conjonction Covid et les conditions météo ne sont pas favorables.

Le Président de la FFA rappelle que l'on peut le joindre par téléphone, SMS ou mail : restons en lien restons connectés. Il échange beaucoup avec Luc.

Un petit mot gentil pour Josy Brégal

Il remercie tout le monde et quitte l'AG

L'AG ligue reprend

Maxime Dalmon : il félicite le trésorier pour son compte rendu.

Il souhaite faire un point sur l'olympiade qui vient de se dérouler, Nous nous rendons compte que les subventions Région et ANS que nous percevons aujourd'hui ne sont même pas ce que touchait la ligue Languedoc Roussillon il y a 4 ans. Nous sommes loin du cumul des 2 ligues, c'est dramatique en terme de ressources.

S'ouvre une nouvelle olympiade, il y a une trésorerie de 200 000 € et cette année il y a un bénéfice de 63 000 €, sachant que 2020 n'est pas une année traditionnelle : moins de frais mais avec des recettes : on a donc une trésorerie de 130 000 €, financièrement la ligue est sereine. A t-on intérêt à conserver cette trésorerie, sachant que le budget annuel est d'environ 97 000 € : comment se projette t-on ?

Rep JP Lherm : une partie de la réponse est dans le prévisionnel :

- on a embauché un TSR, il faut donc équilibrer ce fonctionnement.
- en 2021 et 2022 : la ligue devrait investir 123 000 € sur le matériel mer et là dessus il y a 24 600 € de fonds propres pour une année, cela fait donc 50 000 € environ.
- En 2021, nous risquons de nous retrouver à nouveau en excédent, car les compétitions s'annulent au fur et à mesure de l'avancement de la saison, il est difficile de construire un budget dans les conditions actuelles

En parallèle, les subventions Région diminuent : la Région nous a attribué une subvention fonctionnement de 15 000 € sur la base d'un budget déclaré de 177 000 €, mais au moment du versement la ligue doit justifier les 177 000 €, alors que l'on est à 97 000 € de dépense, il y a donc un doute sur le versement de la totalité de la subvention (9 500 € si re-calcul) même si la Région a annoncé qu'elle ferait attention.

Philippe Cadiot : qu'en est-il de l'achat groupé du matériel aviron de mer ?

Rep LP : Pour 2020, la ligue a été prise de court, la subvention a été notifiée en octobre 2020, il a fallu commander et payer très vite pour pouvoir toucher la subvention avant la fin de l'année 2020.

En 2021, il faudra faire un appel aux clubs pour leur permettre de mutualiser leurs achats avec celui de la ligue, pour qu'ils bénéficient d'une ristourne plus importante.

Luc Fénéié demande où est ce matériel ?

Rep LP : les bateaux sont en commande, ils sont destinés à pouvoir mettre en place une épreuve de beach rowing « clé en main ». Ce sont des solos et des doubles.

Julien est en train de travailler sur une convention annuelle avec des clubs de mer pour pouvoir s'inscrire dans une démarche de performance et profiter de ce matériel, qui sera en fonction des actes de candidatures dispatché dans différents clubs dans une démarche particulière.

Il y aussi un quatre, dont l'attribution va s'inscrire dans la même démarche : un club qui a une démarche de performance pourra demander ce quatre. En réflexion : positionner ce bateau dans un club du littoral et le mettre à disposition pour une

structure qui voudrait aller vers des championnats de France. Tout cela est en cours d'élaboration et de réflexion, cela fait partie du plan développement mer qui reste à finaliser avec les nouveaux élus.

Julien Housset précise qu'à l'origine ces fonds n'étaient pas des fonds destinés à du matériel, c'est pour le développement de l'activité économique. L'Etat a honoré son engagement, mais pas la Région, et la réponse a été connue au mois d'octobre (50 000 € de subvention) et il a fallu faire très vite.

La livraison devrait intervenir fin avril, et le matériel devrait servir pour le championnat de France à la mer et destiné au développement des clubs avec des conventions 2021-2022.

Cette opportunité d'aide sur ce plan littoral a une visibilité de 2 ans, ensuite la Région devrait prendre le relais, mais rien n'est moins sûr.

Luc Fénéié souhaiterait que cela se fasse également pour le matériel rivière qui dort dans un garage.

Maxime Dalmon, avec ce bénéfice de 63 000 €, ne pourrait-on pas ne pas prélever dans les clubs ?

Rep JP Lherm : c'est une année exceptionnelle mais il faut la mettre à profit pour préparer les années suivantes : 300 000 € d'investissements prévus sur 2021 et 2022. Il y a 50 000 € consommés sur le littoral + 50 000 € sur l'autre partie de la trésorerie : soit une baisse de la trésorerie de 100 000 € dans les 2 ans qui viennent. Le maximum sera fait pour aller chercher des subventions.

Jean Michel Escudié demande s'il est prévu de développer des stages « découverte aviron de mer ».

Luc Poncelet : c'est en réflexion dans le cadre du développement des pratiques, y compris sur le développement de l'aviron entreprise avec l'acquisition d'un pack entreprise.

Pour Maxime Dalmon, une yole de mer en pointe c'est la même chose qu'un bateau entreprise

Luc Poncelet complète, la suite c'est évidemment l'achat de plusieurs quatuors pour le développement également de la randonnée, ce plan concerne également l'aviron traditionnel, on peut donc investir dans des barques catalanes pour amener à développer la pratique,

Philippe Cadiot : les clubs proposent déjà aux clubs de venir faire de la découverte.

Delphine Sigal précise que des stages découverte ont déjà été proposés dans l'Hérault et notamment au travers du réseau « Ramons chez nos voisins ». En 2018, un stage a été organisé à la Grande Motte, il a été bien rempli. L'année d'après, en 2019, personne ne s'est inscrit. Ces stages sont déjà proposés et continueront à l'être dans des conditions sanitaires qui le permettront



Laurence Teluob (présidente du club de la Grande Motte) s'interroge de la période à laquelle sont proposés ces stages et Luc propose de travailler sur une coordination avec les événements déjà prévus, et propose de cibler les publics, des séances différentes en fonction des publics.

Luc Poncelet au sujet des cotisations et pour répondre à Maxime : il n'y aura pas d'augmentation des cotisations en 2021.

Vote pour l'approbation des comptes - voté à l'unanimité

Vote pour le quitus au comité directeur - voté à l'unanimité

Vote pour l'affectation du résultat - voté à l'unanimité

#### **4 - Désignation des vérificateurs aux comptes**

Philippe Cadiot et Bruno Khoudour sont désignés vérificateurs aux comptes

#### **5 - Compte rendu des commissions**

Les bilans ont été mis à disposition sur le site de la ligue, après questionnement des délégués, pas de demande de complément.

André Perrot remercie à titre personnel la présidente de la commission loisirs, Monique Espi, c'est un bel exemple de travail en groupe et en collectif qui peut être pris en exemple pour d'autres commissions.

Monique lui répond que le travail est vraiment lié aux personnes dans les clubs, la fusion des 2 ligues a ouvert des portes pour l'aviron loisir, c'est une belle dynamique donnée à l'aviron loisir.

Luc Poncelet remercie Monique pour le travail effectué sur l'olympiade

André Perrot : Monique est présidente d'honneur de « coups d'aviron en Occitanie »

#### **6 - Election des membres du comité directeur**

La procédure de vote est expliquée par Xavier Smith, les candidats se présentent et il est procédé à l'ouverture des votes.

Les membres élus au comité directeur sont :

- Josy Brégal : 117 voix
- Rémi Bousquet : 116 voix
- Bénédicte Mazieres : 115 voix
- Luc Poncelet : 113 voix
- Xavier Smith : 112 voix
- Jean Pierre Lherm : 111 voix
- Delphine Sigal : 110 voix

- Laurence Teluob : 109 voix
- Muriel Lebreuil : 108 voix
- Josiane Velay : 108 voix
- Emmanuel Six : 108 voix
- Marie Sabah : 106 voix
- Max Farenc : 106 voix
- Mathieu Lucchini : 103 voix
- Jean Christophe Cabirol : 100 voix
- Anthony Legeay : 99 voix
- Luc Fenié : 99 voix
- Henry Piton : 98 voix
- Alexandre Delcassé : 92 voix
- Jean Charles Oliven : 81 voix

### **7 - Proposition du comité directeur à l'AG pour l'élection du Président**

Le comité directeur élu quitte la plateforme zoom pour se réunir via une autre plateforme de visio-conférence afin d'élire parmi ses membres le candidat au poste de président. Cette réunion a été présidée par Josy Brégal

Le candidat élu est Luc Poncelet, sa candidature doit être proposée à l'AG

### **8 - Election du Président de la ligue par l'AG**

La candidature de Luc Poncelet est soumise au vote de l'assemblée générale

Il recueille 116 « Oui »

Luc Poncelet est élu président de la ligue Occitanie d'Aviron.

### **9 - Désignation des représentants et des suppléants aux AGs FFA 2021**

Les représentants désignés sont :

- Luc Poncelet
- Mathieu Lucchini
- Jean Pierre Lherm

Les suppléants désignés sont :

- Luc Fenié
- Delphine Sigal

## 10 - Remise de la médaille d'honneur 2020 de la FFA

Au titre de son action depuis plusieurs années au sein de son club, du comité départemental d'aviron 66 et de la ligue pour la mise en valeur de l'aviron traditionnel et plus particulièrement de l'aviron à banc fixe (les Llaguts), la médaille d'honneur est remise, par écran interposé pour le moment, à Muriel Lebreuil.

Muriel a également œuvré avec Julien Housset, à la préparation des brevets d'initiateur « banc fixe » qui verra sa première session en septembre 2021.

Luc PONCELET

Président



## ANNEXE 1

### Rapport Moral Ligue Occitanie d'Aviron année 2020

Mesdames et Messieurs,

Avant d'évoquer cette année 2020 si particulière je souhaiterais remonter le temps et me replacer il y a maintenant 4 ans.

Avec la réforme territoriale adoptée en 2015, nous avons du procéder à la réunification des anciennes ligues Midi-Pyrénées / Languedoc Roussillon.

Par le passé, ces deux ligues ne travaillaient pas ensemble. Languedoc Roussillon était tourné vers la ligue Provence et Rhône Alpes et Midi-Pyrénées vers l'Aquitaine.

Le mariage n'a pas été célébré dans la sérénité.

C'était il y a maintenant 4 années...

Nous avons appris à nous connaître, à travailler ensemble, à construire cette nouvelle entité, la Ligue Occitanie d'Aviron.

Je suis fier de participer à cette aventure, fier de l'équipe, fier de vous tous, fier du travail accompli, fier de faire parti de cette ligue Occitanie d'Aviron.

Le travail n'est pas terminé, loin de là. Le territoire est vaste, les différences culturelles également. Il ne faut surtout pas les gommer, mais bien au contraire en faire notre force.

Nous avons réalisé un certain nombre d'action, certaines prévues, et d'autres imprévues.

Ce sont des opportunités qu'il faut saisir ; il faut savoir se les offrir également.

C'est le moment de remercier nos cadres techniques, Julien, Michel, François et Gilles ; ce sont nos cadres d'états.

Je tenais également à remercier Nicolas notre TSR, qui à réussi dans ce contexte très particulier à s'intégrer dans cette équipe.

Le 12 février, vous pourrez rencontrer Nicolas autour d'un thème l'aviron en entreprise et pourquoi pas échanger sur d'autres sujets.

De quoi parlons nous exactement.

Nous avons nos institutions qui nous subventionnent chaque année sur nos actions traditionnelles, ANS, Conseil Régional.

En étant à la fus, il est possible d'obtenir des informations sur des projets subventionnables. C'est ainsi que nous avons monté le dossier PITE (Plan Littoral 2021) en partenariat avec la préfecture de la mer et le conseil Régional. Le conseil Régional s'est désengagé pour l'année 2020. Nous espérons que celui-ci reviendra dans le projet pour 2021 pour le concrétiser à 100 %. Ce projet va nous permettre de disposer du matériel nécessaire pour mettre en œuvre des épreuves de beach rowing.

Le projet est de faire en sorte que l'Occitanie devienne un territoire incontournable de la pratique du beach, mais pas que. Il s'agit d'un projet plus global structurant pour le développement de l'aviron autour de la mer. Ce projet intégrera également l'aviron « tradition ».

Le pôle a également bénéficié d'une subvention de l'ANS non prévue avec l'achat d'un Wattbike, une paire d'aviron...

Cela peut paraître simple raconté en quelque ligne, je ne vous apprend rien, c'est du boulot. Merci à toute l'équipe pour votre investissement et réactivité.

Au travers de ces 4 années, des actions se sont consolidées, comme par exemple le programme « ramons chez nos voisins ». Il s'est développé, structuré. Le monde de l'aviron « plaisir » s'est mobilisé autour d'un projet commun « Coups d'aviron en Occitanie ». Le contexte sanitaire n'a pas permis la concrétisation du projet, mais je suis convaincu que les énergies se réuniront à nouveau pour marquer l'essai.

Parlons maintenant des résultats sportifs.

La coupe de France des régions n'a pu se dérouler cette année.

Les Championnats de France bateaux courts non plus.

Les Championnats ont été reportés en Septembre.

Tout le monde attendait avec impatience ces manifestations outdoor.

Pour Gravelines, Championnats de France Master et Séniors bateaux long, ceci ont été tronqués...Seul une partie du programme Master s'est déroulé.

Néanmoins les clubs Occitans se sont illustrés

- En Master F H4X Beaucaire 2ième
- En Master D H1X Beaucaire Thierry Duau 2ième
- En Master B F2X Aviron Toulousain 2ième
- En Master B H2- Aviron Toulousain 1<sup>er</sup>
- En Master D H2- Aviron Toulousain 3ième
- En Master C H1X Villefranche Renneville AC David Becq 2ième

Le Championnat d'Aviron de mer a également été tronqué après avoir été reporté une première fois.

Les clubs Occitans se sont également illustrés lors de ces Championnats à Saint-Nazaire :

- En M40H1X Beaucaire Av Julien Housset Médaille d'Argent
- En SH1X La Grande Motte AC Ponant Guillaume Ballin Médaille de bronze

C'était également l'occasion d'effectuer une passation de drapeau à l'Aviron Agathois pour l'organisation des Championnats de France à la mer 2021.

Les Championnats de France J16-J18 ses sont déroulés à Brives cette fois ci dans leur intégralité même si la météo nous a fait trembler...

- En J18H4+ Aviron Toulousain 1<sup>er</sup>
- En J16F4+ Aviron Toulousain 1<sup>er</sup>

Il faut souligner la bonne tenue du Warmup des championnats de France 2021 et Championnat d'Occitanie qui se sont déroulés au Cap d'Agde en Octobre 2020.

C'est également déroulé les Championnats d'Occitanie de banc fixe qui se sont toujours aussi bien déroulés. Les clubs de rivière n'ont pu effectuer le déplacement pour cause de calendrier. Pas facile de résumer une saison sportive en 1 mois.

Parlons maintenant de l'aviron indoor.

Je vais dire ouah...

L'Occitanie s'est particulièrement illustré. Nous évoquerons la première place de l'Aviron Sétois au classement national des clubs indoor. De par son dynamisme l'aviron Sétois s'est hissé tout en haut de ce classement. Bravo pour la performance.

Ce qui est intéressant avec l'aviron indoor, c'est le public concerné va au-delà du milieu aviron. C'est une opportunité pour faire découvrir notre pratique au travers de cette « machine » qu'est l'ergomètre.

Avec les conditions sanitaires actuelles, l'aviron indoor est un vecteur qui a permis de rassembler, d'innover. Au delà des Championnats de France d'Aviron connecté 2021 ce sont de nouvelles animations qui ont vu le jour avec les « 7 merveilles de l'Hérault » et le « Challenge indoor Virtuel de Noël » grâce à l'aviron Sétois, mais également à la conquête des cols des Pyrénées en Occitanie sous l'égide de la Ligue.

Lors des Championnats du monde Indoor, nous pouvons mentionner la médaille de Bronze de l'Aviron Sétois sur 500m (Vincent Matz) en toute catégorie Homme, Médaille de Bronze Aviron Sétois en PR3 Laurent Charlot 500m, Champion du monde pour Dominique Omet de l'Aviron Toulousain en M65 sur 2000m, Médaille d'Argent Thibault Colard Aviron Toulousain en LM, Championne du monde en LW30 500m Sophie Dubocage Grenade CNGC et médaille de bronze sur 2000m, Médaille de Bronze Aviron Sétois en W60+ 500m Cécile Barias, Médaille de bronze en relais homme 8x250m pour l'aviron Sétois, Médaille d'argent en relais femme 8x250 pour l'aviron Sétois, Médaille d'argent en relais mixte 8x250 pour l'aviron Sétois.

Il ne faut pas oublier nos athlètes internationaux, avec Thibault Colard de l'aviron Toulousain qui termine x en finale B des Championnats d'Europe en 1x, et Grégoire Charles du Bressols Aviron Club associés à Alexandre Barse et Fergus Neuvill de l'Aviron Toulousain qui sont médaille d'argent aux Championnats d'Europe Junior.

Nous sommes tous dans l'attente d'un retour à une pratique totale alors que plane sur nous la menace d'un reconfinement.

Au delà de ces incertitudes, quelle direction donner à notre ligue.

Tout d'abord consolider le désir d'appartenance à notre ligue l'Occitanie.

Rappel important, la ligue est au service des clubs et non l'inverse.

Financement du poste de TSR

- Mise en place de nouveaux projets type rowing académie
- Accompagnement des structures

#### Développement sportif :

- Redonner l'envie aux jeunes de faire de la compétition dans nos clubs avec une offre sportive à harmoniser
- Développer la pratique en mer

#### Développement des clubs et des ressources

- Proposer une offre régionale aviron en entreprise en partenariat avec les clubs (pack entreprise à disposition des clubs et finale régionale des entreprises)
- Accompagner au développement des challenges indoors
- Développer l'aviron santé au travers des différentes pratiques
- Poursuivre le suivi des labélisations
- Promouvoir les initiatives locales

#### Communication

- Améliorer la structuration de notre com
- Etablir un plan de com

#### Formation

- Adapter la formation aux réalités du terrain
- Consolider les temps d'échanges avec les clubs et en créer de nouveau

#### Structuration

- Accompagner les Comité Départementaux dans leur développement
- Anticiper le remplacement du CTS

Je n'ai pas oublié le pôle France/Espoir et Universitaire.

Nous ne savons pas encore quelle sera la politique de la fédération sur ce sujet.

Il est indéniable que le pôle de Toulouse bénéficie d'une infrastructure et d'un plateau technique exceptionnel. Il faut attendre la nomination d'un futur DTN et la réorganisation du haut niveau en France. Il faudra de toutes façons conserver un pôle espoir. Se posera la question de son financement. La fédération en financera certainement une partie mais pas la totalité. La question sera également posée au niveau des cadres si tel était le cas.

Il faut rester très vigilant sur le sujet.

Je n'ai pas évoqué non plus l'opportunité de développer un pôle d'entraînement mer.

Il faudra se coordonner. Il faudra allier nos forces et non les disséminer. Il y a suffisamment à faire sur le sujet pour que chacun puisse bénéficier du développement de la pratique.

Nous parlerons cette année d'un thème, l'honorabilité. Nous aurons un rendez-vous en webinar le 22 mars avec un représentant de l'association le Colosse au pied d'argile.

Certes cette nouvelle olympiade ne démarre pas forcément sous les meilleurs auspices.

L'espoir est présent et il nous reste tant de chose à faire.

Oui, le nombre de licence est en baisse, certes le contexte est difficile car il est difficile de se projeter sur divers plans. Nous devons rester unis et aller de l'avant. Il faut innover.

Avant de terminer ce rapport, je tenais à remercier toute l'équipe pour le travail accompli, mais également toutes et tous pour le travail accompli dans les clubs.

Merci

A VALIDER